

## COMMUNIQUÉ pour diffusion immédiate

**Joliette, le 11 juillet 2011** - Répondant à l'invitation lancée par la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) et les 10 Municipalités régionales de comté (MRC) partenaires du bassin versant de la rivière l'Assomption, la conférence de presse tenue au Pavillon de la rivière, dans le cadre du lancement officiel de la publication « **Le PDE et le SAD, deux outils stratégiques... Des alliés pour les ressources en eau du Québec** », a attiré plusieurs personnalités importantes concernées par la gestion intégrée des ressources en eau au Québec. Des représentants en provenance du Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ), de plusieurs Organismes de Bassins Versants (OBV) dont le conseil d'administration de la CARA, des MRC, villes et municipalités, des représentants du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), attendaient avec impatience le résultat des travaux de réflexion amorcée par le comité « *Arrimage PDE et SAD* », une initiative de la CARA.

C'est avec fierté que le président de la CARA, monsieur Jean-Louis Cadieux, prit la parole pour remercier les partenaires et collaborateurs de la démarche soulignant l'appui financier et professionnel reçu de la direction régionale du MAMROT et de la direction des politiques de l'eau du MDDEP. Il a profité de l'occasion pour rappeler que la CARA a publié le premier plan directeur de l'eau au Québec, PDE L'Assomption, lequel a reçu l'approbation gouvernementale en septembre 2007. Pour sa part, monsieur Denis Fafard, 1<sup>er</sup> vice-président de la CARA, qui a présidé les travaux du comité depuis mai 2007, a entretenu les invités sur une proposition de modèle exportable d'arrimage entre un SAD et un PDE. Le principal mandat de son comité étant de produire un document dit « déclencheur » pour susciter des initiatives d'arrimage entre les PDE et les SAD, le guide propose des outils dont notamment une proposition de contenu pour un cadre régional de gestion des bassins versants (CRGBV) et d'un cadre municipal de gestion de l'eau (CMGE).

La directrice générale de la CARA, madame Francine Trépanier, qui agissait à titre de coordonnateur des travaux du comité « *Arrimage PDE et SAD* », a tenu à rappeler la complexité d'un processus d'arrimage entre ces deux outils stratégiques en matière de gestion de l'eau et du territoire, et dont la mise en œuvre repose, en partie, sur la capacité des acteurs concernés à collaborer dans une vision commune. Elle conclue en précisant que cette publication, produite avec la participation des 10 MRC du bassin versant L'Assomption, se veut également un document de réflexion visant à susciter de nombreux échanges et partages d'expertises entre les OBV, MRC et municipalités du Québec. Elle conclue par ces mots : « Nous vous invitons à poursuivre notre démarche et à nous transmettre vos expériences dans vos relations d'arrimage entre PDE et SAD ».

Rappelons que par l'adoption de la politique nationale de l'eau, en novembre 2002, le gouvernement du Québec venait de joindre la volonté mondiale de mieux encadrer la gestion des ressources en eau en favorisant un mode de gestion qui implique une responsabilisation accrue de tous les usagers de la ressource soit la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant (GIRE).

-30-

